



Imposez-vous sur un marché en pleine expansion

- Une formation commerciale, produits et techniques (10 jours), une assistance à la 1ère installation.
- Un appui sur le terrain commercial et technique
- Une assistance téléphonique permanente.
- Un logiciel de calcul spécifique à M.A. Géothermie et tous les outils de son savoir-faire.
- Un bureau d'études pour les calculs des plans d'habitations en géothermie.
- Du matériel sous la marque "M.A. Géothermie" avec des conditions d'achat spécifiques et une gamme de produits évolutive.
- Une exclusivité sur la France de la pompe à chaleur Octopus sans forage.

LA TRANSMISSION D'UN SAVOIR-FAIRE



M.A. Géothermie est une franchise du secteur de l'écologie et de l'environnement. Le marché de la géothermie et de la rénovation énergétique étant en plein essor, André Martin a décidé de mettre son savoir-faire dans un réseau de franchisés exclusif.

Depuis 2004, plus de 600 clients installés et satisfaits prouvent le succès de cette enseigne dans les énergies renouvelables.

Vos futurs techniciens ou sous-traitants peuvent à tout moment intégrer une équipe de pose M.A. Géothermie, afin de suivre une ou plusieurs poses dans le secteur géographique de M.A.

Géothermie et à partir du siège, gratuitement.

Les points forts de cette franchise

M.A. Géothermie :

- est une société agréée Quali PAC, Quali FELEC, Quali SOL, PROMOTELEC
- possède un service recherche et développement dans les énergies renouvelables
- a développé ses propres pompes à chaleur en géothermie, aquathermie et ballon thermodynamique sans appoint en solaire
- dispose de 13 personnes au siège depuis 2004 pour effectuer les ventes, les installations, le SAV et les contrats d'entretien
- met à disposition pour ses franchisés un appui commercial et technique et son service recherche et développement.

Faites le pari des énergies renouvelables...

Le marché des énergies renouvelables est une mine d'or pour les entrepreneurs des secteurs du bâtiment et de l'habitat. En particulier en France, où des dispositions fiscales comme le crédit d'impôt ou encore des subventions publiques sont reconduites chaque année pour inciter les utilisateurs à choisir des installations de ce type.

A vous de faire votre choix !



M.A Géothermie une franchise avec :

Un suivi personnalisé

Une évolution à votre rythme.

Une Franchise sur mesure

Devenez VRP Non exclusif
M.A Géothermie.

Devenez CONCESSIONNAIRE sans exclusivité .

Devenez Chef D'entreprise d'une Franchise MA GEOTHERMIE avec exclusivité.



[Cliquez ici et découvrez M.A Géothermie en vidéo](#)

Devenir Chef d'Entreprise en 3 étapes c'est possible :

- En devenant VRP non exclusif pour vous permettre de découvrir le potentiel du marché sans aucun risque.
- Si vous avez une première approche du marché des énergies renouvelable concluante vous pourrez acquérir une concession sans exclusivité sur votre secteur.
- Après un succès remporté par les deux étapes précédentes vous pourrez alors devenir franchisé exclusif et gérer votre propre entreprise avec un suivi personnalisé offert par M.A Géothermie.
- ✓ Nous vous proposons d'évoluer à votre rythme avant de devenir franchisé ou bien, si vous le souhaitez devenir directement concessionnaire ou franchisé.



Dossier de candidature à la franchise

Personnel & confidentiel

A retourner accompagné d'un CV

MA GEOTHERMIE
Développement Franchise
ZI DE PRAYE
55500 VELAINES

Et si nous faisons plus ample connaissance ?



Nom :

Prénom :

Raison sociale :

Adresse :

Ville :

Code postal :

Courriel :

Téléphone fixe :

Téléphone portable :

Date de naissance :

Situation familiale :

Pour votre future implantation quel département ?

Date de démarrage souhaité de votre projet ?

Comment avez-vous connu MA GEOTHERMIE ?

